



9ème Congrès de la FSU

Circulaire au S1 Organisation du vote

Grenoble, le jeudi 19 septembre 2019

Chèr.e collègue secrétaire ou correspondant.e de S1,

Tu reçois ce courrier car il y a plus de 4 syndiqué.es au SNES dans ton établissement. Conformément à nos statuts, les votes pour le 9ème congrès de la FSU doivent donc se dérouler sur le lieu de travail au sein du S1.

Il appartient donc à **la section d'établissement d'organiser le vote.**

Les documents préparatoires, les bulletins de vote et les modalités ont été envoyés (ou sont en chemin) par courrier à chaque syndiqué.e dans les bulletins nationaux et départementaux de la FSU et un bulletin du SNES Isère.

Tu trouveras dans cette enveloppe :

- * un courrier avec les bulletins de vote à photocopier et à donner à chaque syndiqué.e
- * la liste des syndiqué.es de ton établissement (en cas d'oubli, vérifier la syndicalisation)
- * une liste d'émargement vierge
- * les PV à remplir après dépouillement et **à renvoyer au S2 avant le 15 octobre**

Le matériel dont tu as besoin en plus (on peut généralement se fournir auprès du secrétariat)

- * des petites enveloppes de vote (bleu ou rose ...)
- * des enveloppes plus grandes
- * une urne

Le vote commence le 20 septembre (ou dès que possible) jusqu'au 11 octobre ou jusqu'à ce que tout le monde ait voté.

Tous les adhérent.es de l'an dernier et les nouvelles et nouveaux adhérent.es de cette année sont électeurs.

Merci pour ton implication dans la vie démocratique de notre fédération.
N'hésites pas à contacter le S2 en cas de question.

Anne-Marie Guillaume, Manon Peroz,
Mélanie Pettinotto, Patricia Pissichio et Alexis Reynaud